

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 85 (1971)

Artikel: L'héraldique paysanne en Suisse
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-763058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'héraldique paysanne en Suisse

par OLIVIER CLOTTU

A la fin du Moyen Age, la population suisse est entièrement rurale. Plus des neuf dixièmes des habitants du pays vivent à la campagne ou à la montagne. Les villes, dont aucune n'est grande, abritent elles-mêmes de nombreux paysans qui y possèdent granges et écuries. Les fumiers encombrant les rues où vaguent le bétail et la volaille.

Les emblèmes personnels de type héraldique librement choisis ont été portés et appréciés par le paysan dès une époque reculée.

SENS ET USAGE DES ARMOIRIES

Pour le paysan, l'armoirie est avant tout un signe de propriété dont il marque ses biens. Il préférera longtemps cet emblème aux initiales, il combinera parfois tous les deux. Selon les cantons, les districts ou les vallées, ces armes ne sont utilisées que par leur créateur, qui ne les transmet pas à ses descendants ou collatéraux. La fantaisie pousse même certains à se servir de plusieurs blasons différents au cours de leur existence. Disons qu'en terre alémanique — bernoise particulièrement — c'est le mode d'armes personnelles qui paraît anciennement le plus répandu, sauf peut-être lorsqu'une famille parvenue à la notabilité stabilise son premier blason. En Suisse romande, en revanche, le campagnard reste davantage fidèle à l'emblème choisi par son ancêtre, une génération après l'autre y apportant cependant sa petite modification, surcharge ou simplification.

Chaque famille suisse ne possède pas d'armoiries, loin de là. Dans certaines régions, les blasons paysans n'existent pas.

LIBRE CHOIX OU ACQUISITION DES ARMOIRIES

Comme nous venons de le déclarer, le paysan suisse choisit librement ses armes. Celles-ci ne sont ni enregistrées, ni contrôlées par l'Autorité, qui ne leur attribue pas de valeur officielle. Aucun Etat suisse n'a concédé d'armoiries à l'un de ses sujets.

On peut cependant assimiler à une sorte de concession d'armoiries la pratique exercée par certains dessinateurs héraldistes dès le XVII^e siècle. Dans le Jura neuchâtois, le Justicier Huguenin a, dès 1660, dessiné pour les familles de ces vallées montagnardes des blasons qu'il a inscrits dans un armorial et dont il a donné des extraits, vraies lettres d'armoiries paysannes. Ces blasons, caractérisés par des éléments inédits tels que feuilles de tulipe ou pointes de diamant, sont encore portés par bien des Neuchâtois.

Dès le début du XVIII^e siècle, les officines héraldiques de Milan — Bonacina entre autres — ont inondé les campagnes suisses de leurs créations, reconnaissables à leur chef d'or à l'aigle de sable ou à leurs châteaux, partitions, échiquetages, pals, et à certains éléments étrangers au pays (fig. 1 et 2).

Aujourd'hui enfin, les marchands d'armoiries dressent leurs stands dans toutes les grandes foires. L'héraldique est si populaire en Suisse que ces gens font d'excellentes affaires. Si d'aucuns ne fournissent que des documents sérieux pris aux sources, d'autres ont moins de scrupules et attribuent à leurs clients les armes de familles qui n'ont qu'une vague similitude de nom avec eux.



Fig. 1. Concession de Milan, Crible de Saint-Blaise, 1720



Fig. 2. Armoiries d'origine milanaise; Schüpbach.

QUELQUES GROUPES DE DOCUMENTS HÉRALDIQUES PAYSANS

Les sceaux

Les premiers sceaux de paysans ornés de blasons apparaissent au XIV^e siècle et deviennent fréquents au siècle suivant, en particulier dans certaines régions. Ils sont utilisés pour authentifier les documents délivrés par leur détenteur, commis local à l'administration des biens du seigneur et maître. L'écu, simple, est entouré d'une légende portant le nom du sigillant (fig. 3). Au XVII^e siècle, cette légende disparaît généralement et les initiales du propriétaire sont incorporées aux armoiries de l'écu. Dans la suite, les sceaux paysans imitent toujours davantage ceux des bourgeois ou des nobles; ils comportent souvent cimier ou couronne.

Les vitraux

Dès le XVI^e siècle, en Suisse alémanique, certaines corporations professionnelles ou de tireurs, certaines confréries font confectionner par un artiste verrier un vitrail destiné à décorer les fenêtres de leur salle de réunions. C'est ainsi que nous sont parvenues de remarquables compositions comme celles d'Unter-Stammheim en pays zurichois (fig. 4). Le vitrail représente les membres des autorités attablés et buvant un pot. Au-dessous de la scène sont disposées les armoiries de chaque personnage avec nom et numéro d'ordre, ce qui permet une identification exacte du convive, dont le portrait doit être fidèle.

Il existe aussi des vitraux individuels, conjugaux ou familiaux. Ainsi celui que les trois frères Schürer, de Bargaen près d'Aarberg (fig. 5), au Pays de Berne, firent faire à leur effigie en 1600. Armés et en uniforme militaire, ils bombent fièrement le torse et tendent un mollet noueux, alors que sur la frise, leur père conduit la charrue tirée par sept chevaux vigoureux. Les armoiries Schürer placées sur la légende portent un soc de charrue fiché par la pointe sur un mont de trois coupeaux, adextré d'une croixette. De telles œuvres étaient offertes, selon une vieille coutume suisse, à l'occasion de la construction de la maison d'un ami. On en rencontre un certain nombre dans le canton de Berne à la même époque. Elles sont fréquemment ornées d'un écu chargé d'un soc de charrue.

Plus populaires encore, peut-être parce que moins coûteux, furent les vitraux gravés (fig. 6). Cet art, importé probablement de Bohême ou de Silésie, prit un essor considérable dans la campagne bernoise, du début du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle. Chacun tenait à garnir d'une vitre à ses armes les fenêtres de la ferme nouvellement édifiée par un voisin, un parent, un client ou une connaissance. On peut voir au Musée historique de Berne une remarquable collection de ces « Schliff-Scheiben ».

Les marques à sac

Voici encore une spécialité bernoise. Le paysan faisait marquer le sac dans lequel il mettait son grain pour le mener au moulin d'un cartouche à ses armes, accompagné de son nom. Ces emblèmes étaient imprimés avec des matrices taillées dans le bois



Fig. 3. Sceaux de paysans : Zerlinden 1393, Kessler 1457, Schnider 1522, Clerc 1567, Cornu 1635, Huguenin 1679, Vuille 1767

de poirier (fig. 7). Le petit village de Messen s'était spécialisé dans la sculpture de ces moules, dont le château de Berthoud possède une importante collection.

Les clefs de voûte de portes de grange

Au cours du XVII^e siècle, le paysan jurassien habitant l'une des vallées du Pays de Neuchâtel ou de la partie méridionale de l'Evêché de Bâle prit plaisir à décorer

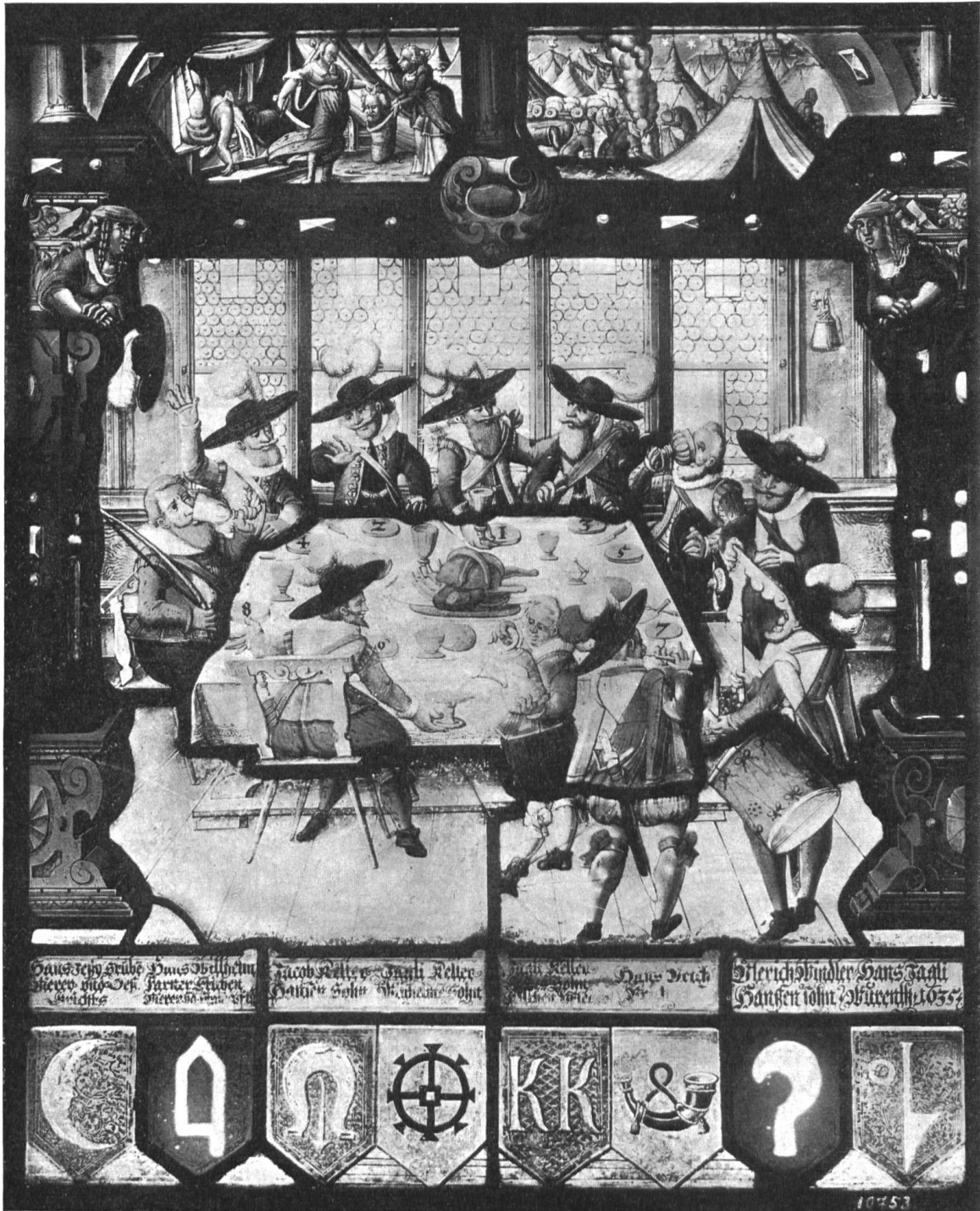


Fig. 4. Les autorités d'Unter-Stammheim, vitrail de 1635 (photo Musée national suisse).

d'un cartouche daté, orné de feuillages ou de ses emblèmes personnels ou armoiries, la clef de voûte de sa porte de grange. Cette coutume dura une centaine d'années et nous a laissé bien des documents intéressants (fig. 8).

Les poêles de pierre ollaire

Ce mode de chauffage est utilisé surtout en Valais. Le poêle de pierre est souvent décoré des armes des propriétaires de la demeure qu'il tempère (fig. 9). Ces blasons, dont certains ne sont pas paysans mais bourgeois ou nobles, s'échelonnent du XVI^e au XIX^e siècle.

Les marques à feu

Le paysan ou le vigneron du Pays de Vaud, et celui des régions voisines à un degré moindre, avaient l'habitude de marquer au fer chaud (fig. 10) leurs outils, meubles ou



Fig. 5. Les frères Schürer, de Bergen, vitrail de 1600 (photo Musée d'histoire de Berne).

même places au banc d'église. Ces marques, souvent héraldiques, accompagnées d'initiales, ont été publiées pour le canton de Vaud par D. L. Galbreath dans son Armorial vaudois.

Les fers à gaufres

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, et jusqu'à la fin du siècle suivant, les fers à gaufres rectangulaires, taillés dans le fer rougi par le forgeron du village, portent, en Suisse romande, des armoiries ou des emblèmes personnels.

Les façades peintes

L'influence de l'Italie proche se reflète sur les façades des maisons de l'Engadine ou de certaines parties du Valais : chaînages d'angle en sgraffiti ou simplement peints, encadrements de portes ou de fenêtres décorés, armoiries du propriétaire confèrent à ces demeures un charme particulier (fig. 11). Si, dans les Grisons, la tradition de ces peintures est très ancienne, il n'en est pas de même en Valais, où ces enluminures ne se trouvent que depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. La plupart des armoiries valaisannes sortent directement d'une officine milanaise.

Les écus de compagnons

Les panneaux armoriés des membres de confréries, sociétés ou conseils (fig. 12) se trouvent, en Suisse alémanique essentiellement, dans bien des maisons de commune ou de corporation, et dans plusieurs églises. Les premiers datent du XVII^e siècle. Les armes de chaque membre peuvent aussi être gravées sur un récipient d'étain ou ciselées sur un petit écu suspendu à une statue ou une coupe.

TYPES DES ARMOIRIES PAYSANNES

On peut classer les blasons paysans en plusieurs catégories : emblèmes professionnels, marques de maison, armoiries parlantes et enfin héraldique traditionnelle.

Les emblèmes professionnels

La charrue évoque mieux que tout autre instrument l'activité du paysan, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir figurer très anciennement son soc sur de nombreux écus. On trouve aussi la faux, le fléau, la herse. La serpette évoque le vigneron; si ce dernier est aussi agriculteur, il l'associe au soc de charrué. Le mouton rappelle l'éleveur; le bœuf ou sa tête, un couperet, le boucher. Le meunier arbore la roue de son moulin (fig. 13) ou une anille. Le maréchal porte un marteau ou un fer à cheval. L'emblème de l'aubergiste (fig. 14) sera un pichet et un gobelet, ou un monde, ou un rappel de l'enseigne de sa maison : cheval, lion, singe, croix, étoile. Le barbier-chirurgien, enfin, affichera ses instruments : flamme ou lancette à saigner, rasoir, ventouse.

Les marques de maisons

La Suisse n'a pas échappé à cette coutume internationale. Les marques sont très populaires et répandues dans toutes les parties du pays (fig. 10). Cela provenait-il du fait que c'était là pour le paysan, qui ne savait pas écrire, un moyen facile de marquer ce qu'il possédait ?



Fig. 6. Vitre gravée aux armes de l'aubergiste Durs Liechti, 1775.



Fig. 7. Marque à sac, Lüginbuhl, 1870.



Fig. 8. Clef de voûte aux armes de D. Evard de Chézard, XVII^e siècle.



Fig. 9. Armoiries Masserey sur un poêle de pierre ollaire, 1854.

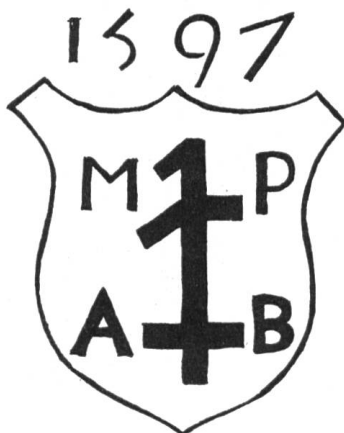


Fig. 10. Marque à feu, Plattet du Landeron, 1597.



Fig. 11. Façade armoriée, Gaspoz, les Haudères, 1786.



Fig. 12. Les autorités d'Adelboden, panneau peint, 1775.

Les armoiries parlantes

Ce mode de création d'armoiries est le plus habituel et le plus aimé de tous. Il est souvent savoureux. Le paysan cherche à illustrer son nom en choisissant un objet dont la désignation correspond à peu près à lui. Ainsi les Lesquereux porteront un écureuil;

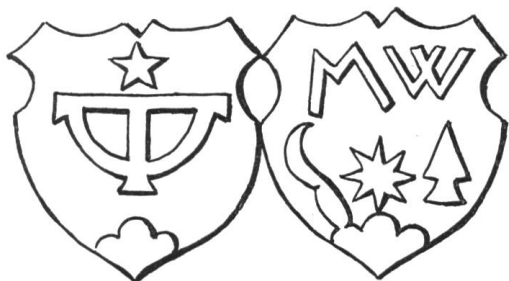


Fig. 13. Demi-roue de moulin, serpette et soc de charrue, Gaberel-Varnier.

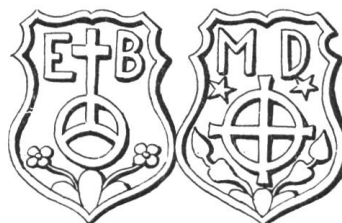


Fig. 14. Monde d'aubergiste et roue de moulin, Bugnot-Dardel de Saint-Blaise, 1649.



Fig. 15. Cœur évidé (Maumary), martinet (Martenet).

les Rosselet, une rose; les Roulet, un rouleau de parchemin; les Bovet, un bœuf; les Besson, des jumeaux. En Suisse alémanique, les Brenner auront un alambic (brennen = distiller); les Liehti, un chandelier (Licht = lumière) (fig. 6); les Schenk ou Schenker, un pichet (schenken = verser à boire); les Lüthi, une cloche (läuten = sonner); et les Blaser, un homme qui souffle dans une trompe (blasen = souffler).

Parfois la recherche est plus humoristique. Un jeu de mots créera le blason. Les Parel ont comme armes deux cœurs pareils; les Monin, un moineau tenu par une nymphe (moineau-nymphe); David Maumary, un cœur évidé, et sa femme, née Martenet, un martinet pour être battue. (fig. 15). Dans le canton de Berne, Jean Luginbühl s'est fait graver une marque à sac pittoresque : un touriste armé d'une longue-vue regarde au loin une colline (fig. 7) (Lueg in Bühl = regarde la colline) !

L'héraldique classique

Nombre d'armoiries paysannes ressortissent aux règles normales du blason. Certaines figures sont fréquentes, telles les fleurs de lys et les lions.

ÉVOLUTION DE QUELQUES ARMOIRIES

La situation sociale d'une famille s'améliorant, ses membres ont été tentés de conférer une allure plus noble à leurs armoiries. C'est ainsi que de nombreux socs de charrue devinrent pointes de flèches, fers de lance ou même lances de tournoi. De même, des marques de maison furent transformées en pièces très honorables dont la disposition rappelait la forme de la marque.

Au terme de cet article résumons notre étude : libre choix des armes, transmission inconstante, reflet de la vie et des goûts traditionnels de l'Helvétie de la campagne et, surtout, popularité toujours plus grande, ce sont là les caractères de la bien vivante héraldique paysanne suisse.

Bibliographie

- BAUD-BOVY D., *L'Art rustique en Suisse*, Londres 1924.
RUBI C., *Volkskunst am Berner Bauernhaus*, Berne 1942.
LERCH C., *Das Wappen auf dem Lande im Kanton Bern*, Berne 1939.
BORNHAUSER K., *Thurgauische Bauern- und Bürgerwappen*, in Archives héraldiques suisses (AHS), 1920.
SIEGEN J., *Die Familienwappen des Lötschentales*, in AHS, 1921.
GALBREATH D. L., *Armorial vaudois*, 1934-1936.
DE VEVEY H., *Armorial fribourgeois*, 1935-1943.
JÉQUIER L. et M., *Armorial neuchâtelois*, 1944,
et nombreux autres armoriaux cantonaux, régionaux ou communaux.
TRIPET M., *Armoiries de familles neuchâteloises tirées de l'armorial manuscrit du Justicier J. Huguenin, 1660*. Neuchâtel 1889.
LAPAIRE C., *Corpus sigillorum Helvetiae*, volume I, 1968.
MERZ W., *Bürger- und Bauernsiegel aus den Freien Ämtern*, Argovia, 1931.
LEHMANN H., *Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz*, 1925.
LEHMANN H., *Die Glasgemälde im Gemeindehaus zu Unter-Stammheim*, 1951.
STAEHELIN-PARAVICINI A., *Die Schlißscheiben der Schweiz*, Bâle 1926.
RUTSCH R. F., *Bernische Schlißscheiben*, Berne 1947.
MARTI W., *Sackstempel*, Berne 1964.
CLOTTU O., *Portes de ferme décorées du Val-de-Ruz*, in AHS, 1965.
DE WOLFF A., *Le poêle armorié*, AHS, 1960.
GALBREATH D. L., *Les fers à gaufres armoriés vaudois*, in AHS, 1949.
CLOTTU O., *Armoiries paysannes valaisannes d'inspiration italienne*, in Archivum heraldicum, 1956, 1959.
SCHIFFMANN G., *Die Wappen auf der Moses-Tafel in der Kirche zu Sigriswil*, in AHS, 1920.
KARLEN H., *Die Wappen auf der Moses-Tafel in der Kirche zu Hilterfingen*, in AHS, 1924.
R. H. : *Wappentafel von Adelboden*, in AHS, 1941.
MEYER E. W., *Die Wappenschilder des Willisauer Schützenbaschi*, in AHS, 1941.
CAMBIN G., *Le marche di casa nella regione di Davos*, in AHS, 1964.
CAMBIN G., *Il segno di proprietà presso le popolazioni rurali del cantone Ticino*, in Rivista Patriziale Ticinese, 1968, n° 2.
WELTI J. H., *Der Büttenträger von Klingnau und seine heraldischen Denkmünzen*, in AHS, 1954.